

## Règlement Marche du 1<sup>er</sup> MAI

### Introduction :

L'association des sports de la culture et des loisirs de Ruelisheim, organise une nouvelle édition de la marche du 1<sup>er</sup> mai. Comme chaque édition le parcours est d'une distance d'environ 10 km. Un parcours inédit chaque année est proposé. Une distance plus ou moins courte pour accueillir un public varié. Le parcours est disponible sur notre site internet quelques semaines avant le 1<sup>er</sup> mai. ([ascl-ruelisheim.fr](http://ascl-ruelisheim.fr))

### Objectif de la manifestation :

Cette manifestation n'a pas pour but d'être une compétition sportive. Elle est initiée pour promouvoir la marche et la pratique d'activité sportive. Cette manifestation est tout public. Elle convient à toute la famille.

### Horaire :

Les horaires de cette manifestation ; 8h -> 14h. Durant cette période les participants se présentent au point de départ et réalisent le parcours durant cette plage horaire. Les derniers départs s'effectuent à 13h.

### Obligation des participants :

Les participants devront impérativement se présenter au départ de la marche (3 rue de l'église à Ruelisheim). Toutes personnes non renseignées ne sont pas considérées comme participantes de la manifestation.

### Sécurité :

Il est demandé à tous les participants de respecter le parcours défini par l'ASCL-Ruelisheim. Ce parcours a été réfléchi et validé par les communes traversées et le comité d'organisation ASCL-R. Le parcours est entièrement fléché, si vous sortez de la zone encadrée par le fléchage, l'ASCL ne pourra pas être tenu responsable des incidents qui pourraient survenir. Il est possible que le parcours emprunte des voies publiques, avant de traverser une voie, veuillez à bien regarder de part et d'autre avant de vous engager.

### **Point de restauration :**

L'ASCL Ruelisheim propose un point de restauration sur le parcours indiqué sur le plan, fourni au départ. Vous pouvez y trouver de quoi boire et manger sur le parcours. Les tarifs sont affichés dès votre arrivée au stand. Vous pourrez manger sur place ou sur le parcours. ATTENTION cependant à garder vos déchets jusqu'à trouver un point de collecte (poubelle).

Un autre point de restauration en intérieur vous est proposé au Foyer Saint Nicolas. Entrée plat dessert et café. Le service débute à 12 h. Uniquement sur réservation sur notre site internet ([ascl-ruelisheim.fr](http://ascl-ruelisheim.fr))

Bonne marche à tous !

Alexis MATON  
Président ASCL-RUELISHEIM